



Habitats d'intérêt communautaire concernés	- Tous les habitats marins et terrestres
Espèces d'intérêt communautaire concernées	- Toutes les espèces marines et terrestres
Secteur concerné	L'intégralité du site Natura 2000

Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger
- Tous les objectifs opérationnels

Mesures :

- Toutes les mesures

Contexte et problématiques

Les bonnes pratiques, lorsqu'elles sont respectées, limitent les impacts négatifs des activités sur les écosystèmes marins.

Des campagnes de sensibilisation engageante des plaisanciers ont déjà été menées en France et montrent des retours positifs. Leur déploiement à l'échelle locale serait bénéfique à la protection des enjeux écologiques.

L'URCPIE Bretagne souhaite développer la campagne écogestes dans la région. Cette action s'inscrit dans l'accompagnement de ce projet.

Cette mesure a pour objectif d'inciter à un changement des comportements des plaisanciers en les rendant acteurs de la préservation des écosystèmes marins.

Description des sous-actions

➤ CS3.1 – Aller à la rencontre des plaisanciers et les inciter à s'engager au travers d'une charte

Les discours sont construits pour présenter aux plaisanciers les bonnes pratiques :

- De navigation ;
- De mouillage ;
- D'utilisation de produits à bord ;
- De gestion des eaux grises et eaux noires, et des déchets ;
- De pêche de loisir ;
- De consommation d'eau ;
- De carénage.

Les plaisanciers choisissent une ou plusieurs actions et s'engagent à la respecter en signant la charte d'engagement. Ils peuvent rendre public leur écogeste en affichant un fanion dédié.

La médiation en mer est assurée par les ambassadeurs écogestes ainsi que des associations mandatées par le gestionnaire du site N2000. Les plaisanciers sont contactés directement en mer, sur site de mouillage ou dans les ports. Les entretiens abordent l'ensemble des sujets liés à la plaisance et durent une vingtaine de minutes.

➤ CS3.2 – Distribuer un guide pratique des écogestes et bonnes pratiques

Sur le modèle du guide pratique écogestes Méditerranée, un guide est produit pour détailler chacun des écogestes, les enjeux écologiques et les aires marines protégées, une carte des ports certifiés ports propres, des aires de carénage et autres aménagements, les bonnes pratiques de mouillage ou de comportement à avoir face à des espèces protégées, etc. Ce guide est produit à l'échelle de la Bretagne dans le cadre du programme régional Ecogestes. Participer à sa réalisation permet de prendre en compte les enjeux écologiques sur le site Natura 2000, et d'inclure le périmètre du site dans la cartographie.

La distribution de ce guide se fait lors des discussions de sensibilisation des plaisanciers (cf. action CS3.1) par le médiateur, qui leur demande s'ils sont prêts à s'engager à respecter un écogeste en signant le bulletin d'engagement.

Le bilan fait à échelle régionale affiche le nombre et le type d'écogestes que les plaisanciers se sont engagés à respecter et les localise sur une carte.

➤ CS3.3 – Communiquer sur les outils numériques d'information et de sciences participatives

Information lors de ces démarches de sensibilisation sur les applications numériques pertinentes téléchargeables sur smartphone comme Nav&co, ObsEnMer et les sites d'informations dédiés au milieu marin comme C mon spot.

Des affiches et flyers sont proposés à des structures relais comme les points d'accueil des ports de plaisance, offices du tourisme, clubs nautiques,

Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
CS3.1	Opérateur local : OFB	URCPIE, structures ambassadrices écogestes, associations de plaisanciers, gestionnaires de ports
CS3.2		
CS3.3		

Indicateurs de réalisation

- Distribution du guides pratiques écogestes
- Sensibilisation des plaisanciers
- Nombre d'engagements de respect des écogestes
- Nombre de structures relais
- Temps affecté à la mesure et taux de réalisation

Coût estimé et financement prévisionnel

- Temps d'animation Natura 2000 (conventions État/FEADER) et Temps agents
- Financement :
 - . Etat/ Europe (Natura 2000).

Références

<https://ecogestes-mediterranee.fr/>

<https://urcpiebretagne.org/campagne-ecogestes/>

Retour d'expérience : Eco naviguer à Belle-ile-en-mer, une aire marine protégée, 2018

Fiche action sensibilisation du LIFE espèces marines mobiles